

AVRIL 2021  
VOLUME 17  
NUMÉRO 2

TRICENTRIS

# LeT.E.

EXPRESS



## UNE CHAÎNE DE VALORISATION 100% QUÉBEC!

Déjà en relation d'affaires depuis près de 15 ans pour le recyclage du polyéthylène haute densité (PEHD ou plastique #2), Soleno et Tricentris sont fiers de vous annoncer aujourd'hui que cette belle collaboration vient d'être officiellement renouvelée pour les trois prochaines années. En effet, les deux entreprises ont signé une nouvelle entente dans laquelle la totalité des ballots de PEHD produits par les trois centres de tri de Tricentris seront vendus à Soleno, soit l'équivalent d'un peu plus de 3 000 tonnes par an. Une telle collaboration qui perdure entre deux joueurs majeurs de leurs industries respectives ne peut que démontrer un système de récupération solide et performant au Québec.

Pour assurer le bon fonctionnement de la chaîne de valorisation, quatre parties doivent œuvrer en symbiose. Et à eux seuls, Soleno et Tricentris représentent déjà trois des quatre maillons de cette chaîne soient les centres de tri, les recycleurs/transformateurs et les producteurs/fabricants. Dans le cas du PEHD, il est reçu via la collecte sélective et trié chez Tricentris pour ensuite être transformé en flocons de plastique et en billes de résine chez Soleno Recyclage à Yamachiche. Ces mêmes flocons et billes sont finalement utilisés comme matériaux principaux à l'usine de Soleno à Saint-Jean-sur-Richelieu dans la fabrication de conduites et de drains destinés à la maîtrise des eaux pluviales. Alors que seulement 10 jours sont nécessaires pour compléter toutes ces étapes, la conduite finie aura un cycle de vie utile de plus de 100 ans.

Le quatrième maillon, c'est chacun de nous : le consommateur. Nous tous qui, chaque jour, faisons des choix lors de nos achats. Alors, qu'on alimente la chaîne au départ en remplissant notre bac de contenants et d'emballages recyclables ou qu'on l'encourage à la fin en optant pour des produits faits à base de contenu recyclé, on est tous responsables de boucler la boucle. C'est le cas de le dire, le recyclage débute vraiment à l'achat!

Parmi tous les plastiques qu'on retrouve dans le bac de récupération, le #2 se reconnaît à sa grande rigidité et son fini lustré et opaque, rappelant celui de la cire, et prend souvent la forme d'un gallon de lave-glace, d'un contenant de détergent pour la lessive ou d'un yogourt à boire. Et bien qu'il ne représente que 2 % du contenu total de ce qui est déposé dans les bacs de récupération, Soleno Recyclage traite tout de même 100 millions de contenants de PEHD annuellement! Vous comprendrez alors que chaque geste citoyen compte.

En somme, vos matières recyclables sont entre bonnes mains. Vos contenants de plastique sont bel et bien recyclés ici même, au Québec. Comme quoi en unissant nos forces, nos valeurs et notre créativité, il est possible de faire de grandes choses. D'ailleurs, comme le plastique #2 est collecté ici, trié ici, transformé ici, réutilisé ici et remis en marché ici, il s'agit à la fois d'une chaîne de valorisation 100 % québécoise et d'un exemple parfait d'économie circulaire de proximité!

Pour souligner cette belle nouvelle, toujours en collaboration avec Soleno, nous avons réalisé une courte vidéo montrant justement les étapes que traverse le plastique #2 vers sa deuxième vie, à partir du bac de récupération jusqu'à sa réutilisation en produit fini. La vidéo est disponible dès maintenant sur nos différentes plateformes de médias sociaux ainsi qu'au [tricentris.com](http://tricentris.com).

Bon visionnement!



# ÉDITO



Frédéric Potvin - Directeur général

## Il est temps qu'on en parle...

Le sujet est tabou mais il y a longtemps que le gouvernement québécois aurait dû faire une étude là-dessus. Je parle ici de la performance des centres de tri en fonction de leur modèle d'affaire.

Pourquoi en parler? Parce que la modernisation de la collecte sélective approche vite... Trop vite. Dans un monde « normal », non politisé, un problème stimule un projet. Et dans tout projet qui se respecte, il y a des objectifs. Alors, quel est le vrai problème de la collecte sélective au Québec? Si la modernisation vient réellement y remédier, quels sont ses objectifs? Oui, oui... je sais. Améliorer la collecte sélective. Mais comment?

À ce stade, il semble que la privatisation du système soit l'idée retenue par notre gouvernement. Fini les Régies et les conseils d'administration d'élus. On s'apprête à créer un nouveau modèle capitaliste : une sorte de nationalisation privée. Mais est-ce vraiment la solution?

Donc avant qu'il ne soit trop tard, RECYC-QUÉBEC pourrait éclairer son ministère à l'aide d'une étude sur la relation entre les ventes de matières recyclables au Québec et le statut de l'entreprise (OBNL, municipale ou privée). L'étude pourrait également dévoiler quel modèle a le mieux traversé la dernière crise et comparer la qualité moyenne produite en centre de tri privé et non privé. Mais ne rêvez pas... Vous ne verrez pas ces études. C'est tabou.

D'un autre côté, j'aimerais qu'on me parle un peu plus d'environnement et un peu moins d'économie. J'aimerais entendre parler de gaz à effet de serre, d'électrification des transports de ballots aux moulins locaux, ou encore, du bilan carbone de la prochaine consigne! Mais l'économie domine ce projet de modernisation. On n'entend parler que de vente de matière, système, responsabilité élargie des producteurs (REP), gestion, etc. Ce n'est pas nécessairement incompatible, mais ça ne devrait pas être omniprésent. Ni aussi centré sur une certaine vision économique. Parce que si l'économie globale était si importante dans ce dossier, on ne s'inspirerait pas des systèmes de REP en place en Belgique, en Colombie-Britannique ou en France. Des systèmes qui, en plus de fonctionner avec des quantités bien en deçà de celles recueillies par habitant au Québec, ont des coûts à la tonne bien plus élevés que le coût actuel au Québec.

Pour terminer, je vous invite à lire l'article « Faire du « cash », pas du capitalisme social » de Francis Vaillie dans La Presse du samedi 3 avril 2021 portant sur un PGD aux pratiques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) exemplaires qui s'est vu remercier par ses actionnaires.

Je le cite : « Illusoire de croire que les entreprises inscrites en Bourse allaient embrasser les fameux objectifs ESG [...] et s'en faire les porte-étendards. Illusoire de croire au capitalisme social. Le rôle de ces organisations n'est pas de préserver l'environnement ou de favoriser la diversité, mais de faire des profits, d'être rentables, de battre la concurrence, de survivre. Tout le reste sera toujours secondaire. C'est cru, mais c'est ainsi. »

Voilà, c'est dit...

# UNE CHAÎNE DE VALORISATION 100% QUÉBEC!

(LA SUITE EN IMAGES)



1 LES CONTENANTS EN PLASTIQUE #2 SONT DÉPOSÉS DANS LE BAC.



2 CHEZ TRICENTRIS, LES CONTENANTS DE PLASTIQUE #2 PASSENT PAR UNE SÉRIE D'ÉTAPES DE TRI MÉCANISÉ ET MANUEL.



3 LES CONTENANTS DE PLASTIQUE #2 SONT ACCUMULÉS, MIS EN BALLOTS ET ENVOYÉS À UN RECYCLEUR LOCAL, SOLENO, OÙ...



4 CES MÊME BALLOTS SERVENT DE MATIÈRE PREMIÈRE POUR ALIMENTER L'USINE.



5 LES CONTENANTS SONT DÉCHIVETÉS ET LAVÉS.



6 MAINTENANT PROPRES ET PRÊTS À ÊTRE UTILISÉS, LES FLOCONS DE PLASTIQUE #2 ...



7 SERVENT DANS LA FABRICATION DE CONDUITES DESTINÉES À LA MAÎTRISE DES EAUX PLUVIALES.



QU'ARRIVE-T-IL AUX CONTENANTS FAITS DE PLASTIQUE #2 DÉPOSÉS DANS LES BACS DE RÉCUPÉRATION? EH BIEN, SACHEZ QUE LA COLLECTE, LE TRI, LA TRANSFORMATION ET LE RECYCLAGE DE CETTE MATIÈRE, JUSQU'À SA RÉUTILISATION SOUS SA NOUVELLE FORME, SE FONT ENTIÈREMENT AU QUÉBEC. VOYEZ PAR VOUS-MÊME LES ÉTAPES DE CETTE BELLE CHAÎNE DE VALORISATION.

VOILÀ UN BEL EXEMPLE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE PROXIMITÉ! ENCORE DES SCEPTIQUES?

# L'USINE DE MICRONISATION REPOUSSE SES LIMITES

Construite en 2013, notre usine de micronisation du verre roule aujourd'hui à pleine capacité et traite annuellement 23 000 tonnes de verre entièrement issu de la collecte sélective. Afin de répondre à la demande et de faire face à un marché en constante ébullition, nous agrandissons maintenant de l'intérieur et ajoutons un deuxième broyeur à boulets afin de tripler notre production.

En effet, l'usine compte déjà un broyeur à boulets d'une capacité de production de 1,25 tonne à l'heure. L'ajout de ce deuxième broyeur de plus grande capacité, déjà en cours d'installation, portera la capacité de production totale à 3,75 tonnes à l'heure. En fonctionnant en parallèle, les deux broyeurs permettront ainsi de doubler cette étape du procédé de fabrication.

En plus d'augmenter considérablement la production de l'usine, l'ajout d'un second broyeur comporte de nombreux avantages : fabriquer simultanément différents produits tels le Verrox® et les granulats de verre, assurer une maintenance des équipements sans arrêt de production, consolider les contrats et développer de nouveaux marchés grâce à la production augmentée.

« Cette nouvelle installation démontre bien que notre usine a fait ses preuves et c'est une grande étape qu'on franchit dans ce qu'on croit être l'avenir du recyclage du verre au Québec, c'est-à-dire les poudres et les autres produits à haute valeur ajoutée » conclut Dominique Bégin, directeur de l'usine de micronisation du verre.



## INSOLITE: L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, ON EN MANGE!

L'économie circulaire ne se limite pas simplement au bac de récupération et aux matières qu'on y retrouve et la jeune coopérative québécoise Boomerang l'a compris. Voulant concilier l'impact environnemental et le rayonnement local tout en réduisant le gaspillage alimentaire, Boomerang propose de créer un lien entre des microbrasseries et des boulangeries. Concrètement, l'équipe de Boomerang récupère les drêches, ces résidus issus du brassage des céréales lors de la fabrication d'alcools, afin de les sécher et de les transformer en farine. Cette dernière peut ensuite être utilisée en complément d'autres types de farine pour la confection de pains, bagels, biscuits, etc. En plus de ses avantages environnementaux, la farine de drêches offre une grande teneur en fibres, protéines et minéraux et un goût torréfié apportant des notes de chocolat et de caramel aux réalisations culinaires. En moins de six mois, ce projet pilote a permis de récupérer deux tonnes de drêches provenant de microbrasseries montréalaises et de produire 250 kg de farine vendue à des boulangeries de la même région. Suite à ce succès, l'équipe de Boomerang souhaite transformer deux tonnes de drêches par mois et rendre leur farine disponible dans des épiceries en vrac et des boutiques de produits locaux d'ici quelques semaines. Bravo!



crédit photo : boomerang-coop.com

\* Si vous souhaitez recevoir uniquement la version électronique du T.E., vous pouvez nous le signaler au [info@tricentris.com](mailto:info@tricentris.com) ou vous inscrire directement sur [tricentris.com](http://tricentris.com)

Rédaction et idéation : Myriam Forget-Charland; Révision : Sophie Poncelet-Latour; Conception : Erod, agence créative; Impression : DD Création

Ce bulletin est publié à raison de six numéros par année. Toute collaboration est la bienvenue. Veuillez envoyer vos articles à [mforget-charland@tricentris.com](mailto:mforget-charland@tricentris.com). Vous pouvez également transmettre vos commentaires et suggestions à la même adresse. Par souci pour l'environnement ce bulletin est imprimé sur papier Rolland Enviro 100, contenant 100 % de fibres postconsommation certifiées FSC, il est certifié ÉcoLogo, procédé sans chlore et FSC recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.



651, chemin Félix-Touche, Lachute (Québec) J8H 2C5 | Tél. 450 562-4488 | Téléc. 450 562-7788 | [TRICENTRIS.COM](http://TRICENTRIS.COM)

